

Direction des Jardins et de la Biodiversité

Retour sur la rencontre du 8/10/2021 avec la CFDT

Rappel du contexte :

La CFDT avait interpellé la DJB en **juillet et novembre 2020** sur son manque de communication et de concertation des agents concernant les horaires d'été, les critères lors des recrutements, le protocole sanitaire et l'avenir du service.

Nous étions d'ailleurs revenus vers vous avec deux tracts sur ces sujets.

La crise sanitaire n'a certes pas facilité les échanges, mais celle-ci ne peut pas être responsable de tout.

En l'absence de retour de la DJB, **la CFDT a provoqué et obtenu une rencontre le 8/10/2021** pour interroger cette direction en raison de l'inquiétude grandissante des agents.

La direction s'était pourtant engagée précédemment à améliorer sa communication générale ainsi que la concertation auprès de l'ensemble des agents.

C'est pourquoi la CFDT se devait d'alerter la direction et lui demander des retours, mais surtout des actes, qui tardent trop pour beaucoup d'entre vous.

Beaucoup d'entre vous s'interrogent sur les dossiers suivants : **OATT / Temps d'habillage-déshabillage / Horaires d'été / Ramassage des déchets / Recrutements / Nouveaux secteurs Courrouze, prairies Saint Martin, Baud Chardonnet / Retour audit Espélia / Matériels,...**

OATT : (en concertation avec Coprod - Politéia)

Une triple réflexion s'engage actuellement sur les temps d'habillage-déshabillage, les horaires d'été ainsi que sur la souplesse horaire.

Habillage-Déshabillage : Un cadre et un temps sera défini pour l'ensemble des agents pour une application au 1^{er} janvier 2022.

Horaires d'été : Le constat est acté, la journée continue est contraignante et difficile pour les agents et il est très compliqué de commencer avant 7H30 ou de finir après 17H (problème de transport ou raisons familiales).

En cas de fortes chaleurs : Le dispositif "Fortes Chaleurs" sera déclenché en plus de l'adaptation des horaires d'été sur la période du 15/06 au 15/08 environ.

Souplesse horaire : Une semaine aménagée (4,5 jours) pourrait voir le jour dans un premier temps pour deux types de métiers (Chauffeurs et élagueurs), afin de mieux faire correspondre, leurs horaires avec ceux des jardiniers. Nous demandons que les agents concernés soient étroitement associés à la réflexion.

Pour l'ensemble des équipes de l'exploitation, **nous demandons que le travail sur l'OATT se fasse bien avec tous les agents** pour qu'un consensus émerge des échanges.

Devenir du service Exploitation (Audit Espélia) : La CFDT demande qu'un retour du diagnostic soit fait auprès des agents car beaucoup d'entre vous s'inquiètent de leur devenir professionnel. Cet audit vise à analyser l'organisation générale du service. **La CFDT propose que la DJB diffuse à tous les agents une lettre d'intention** portant sur l'ensemble des sujets évoqués dans ce tract, et notamment sur le retour d'audit.

Nouveaux recrutements : La CFDT s'interroge sur les trois nouveaux secteurs que sont, Courrouze, Baud Chardonnet et les Prairies Saint Martin. En effet, les effectifs actuels ainsi que les renforts annoncés à partir de 2024 jusqu'à 2026 (11 postes) ne suffiront pas à entretenir de manière satisfaisante tous ces espaces.

Exemple : l'équipe Oberthur avec ses moyens et locaux actuels, est-elle en mesure d'entretenir Baud Chardonnet ? La CFDT ne le croit pas !

Ramassage des déchets : Le constat des agents et de la CFDT est que le ramassage des déchets prend une part trop importante dans le quotidien des jardiniers. Nous vous informons que dans le secteur du Landrel, une expérimentation d'externalisation du ramassage des déchets est faite. Pour la CFDT, une vigilance sera portée sur cette potentielle externalisation (interne DVPF ou secteur privé)

Matériels : Un travail a été fait sur le matériel, avec un rattrapage de moyens sur le matériel électro portatif. Il reste toutefois des efforts à faire sur le gros matériel, avec la problématique des temps de déplacement des engins ainsi que de leur disponibilité.

La CFDT sera particulièrement exigeante et insiste pour que la Direction s'engage auprès de tous les agents, à les informer régulièrement sur l'ensemble des sujets.

Nous demandons aussi que la concertation se fasse avec tous les agents et permette à tous ceux qui le souhaitent de participer aux groupes d'échanges, dans l'esprit de ce que notre employeur appelle du management participatif.

La CFDT demande donc à nouveau, que vous puissiez être acteur dans l'évolution de vos métiers.

Si vous souhaitez des d'informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter pour être accompagné si besoin.

Confédération Française Démocratique du Travail
8, place de Torigné – CS 93111 – 35031 RENNES Cedex - ☎ 02 23 62 24 61
cfdt@rennesmetropole.fr - www.cfdtrennes.com



@cfdtrennes



<https://www.facebook.com/CfdtRennesMetropole/>